

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 21 mai 1902.

**L**ES catholiques italiens avaient eu l'idée d'offrir au Souverain-Pontife, en souvenir de son jubilé des 25 ans, une tiare en or. Actuellement il y a dans le trésor pontifical quatre tiaras. La plus chère est celle que donna l'empereur Napoléon I à Pie VII. Si elle a de la valeur, elle n'a pas beaucoup coûté à la France, car l'empereur s'est borné à y faire mettre une faible partie des bijoux qu'il avait arrachés au pape par le traité de Tolentino, et de ceux qu'il prit encore en s'emparant de Rome quelques mois après. Une autre très belle tiare fut donnée par la reine d'Espagne Isabelle à Pie IX, après le concordat de 1851. Elle offre cette particularité que le fond blanc de la tiare est un pavé de brillants, ce qui lui donne une grande valeur. Grégoire XVI fit faire une tiare très simple, et c'est celle que le Souverain-Pontife Léon XIII porte ordinairement, elle coûte une dizaine de milliers de francs. Enfin le diocèse de Paris a donné à Léon XIII la tiare, style ogival, qui figurait à l'exposition Vaticane, et est aussi remarquable par la richesse de l'ornementation et les pierres précieuses que par la pureté du style et le fini des ciselures.

— Les Italiens voulaient donner une tiare en or, mais immédiatement une difficulté se présentait. L'or est le plus pesant de tous les métaux ; et si on l'employait à l'exclusion de tout autre, la tiare dépasserait de beaucoup le poids d'un kilogramme, qui était la limite extrême imposée pour ne pas trop fatiguer le Souverain-Pontife. On a été obligé de sacrifier à cette nécessité une partie du plan primitif. Le fond sera formé d'une lame d'argent doré qui pèsera bien moins, et les couronnes seulement seront en or.

— Mais d'autres nations ont voulu s'associer à cet hommage, et d'italienne la souscription est devenue internationale. Elle a produit jusqu'ici 17,000 francs, mais elle ne fait que commencer. Parmi les sous-